



INNOVER
C'EST COLLABORER!

COMMUNIQUÉ DE PRESSE

Pour diffusion immédiate

LA MRC DE CHARLEVOIX ACCORDE 20 000 \$ POUR LE DÉVELOPPEMENT DE PROJETS

Baie-Saint-Paul, le 8 mai 2024 – Le Conseil de la MRC de Charlevoix est fier d'accorder 20 000 \$ à deux organisations avec l'aide de plusieurs de ses fonds.

Héritage Charlevoix

Héritage Charlevoix a pour mission de protéger des ensembles naturels et culturels qui ont un caractère historique et qui contribuent à l'identité de Charlevoix. Propriétaire du Moulin La Rémy depuis 1999, l'organisation désire maintenant élargir la clientèle et améliorer la qualité de l'expérience visiteur. Ainsi, le développement de cette offre touristique passera entre autres par l'aménagement d'une aire d'accueil comprenant une zone d'interprétation, de nombreuses places de stationnement pour les voitures et autobus, des tables à pique-nique, un espace gazonné et une zone interactive. La MRC de Charlevoix accorde une contribution financière non remboursable de 10 000 \$, avec son Fonds de développement des entreprises d'économie sociale et un prêt de 5 000 \$ avec son Fonds local d'investissement, à Héritage Charlevoix pour ce projet.

Coopérative de solidarité L'Affluent

Le projet consiste en la réalisation des plans d'architecte pour un nouveau bâtiment utilitaire et sanitaire. L'ajout de cette nouvelle infrastructure assure le développement de l'activité quatre saisons du centre écotouristique et contribue à réduire la saisonnalité des activités. Ce projet vise à consolider l'offre récréotouristique, communautaire et de loisir au Domaine à Liguori. La MRC de Charlevoix octroie une contribution financière non remboursable de 5 000 \$ avec son Fonds Projets spéciaux.

Le Fonds de développement des entreprises en économie sociale (FDEÉS) provient du *Fonds régions et ruralité (FRR)* et vise à stimuler l'émergence de projets viables au sein d'entreprises d'économie sociale afin de soutenir la création d'emplois durables en leur offrant un support financier. **Le Fonds local d'investissement (FLI)** bonifie l'aide accordée par le FDEÉS pour permettre de rehausser le financement d'un projet d'économie sociale en accordant un prêt sans intérêt sur cinq ans.

Le Fonds Projets spéciaux vise à stimuler la diversification des projets en plus d'être un levier pour les projets porteurs et innovants. Il est financé à même le Fonds régions et ruralité (FRR) octroyé par le Secrétariat de la Capitale-Nationale. Il peut servir de complément au financement d'études de préféabilité, d'analyse ou de faisabilité, mais également soutenir une démarche exploratoire et favoriser le développement de nouveaux marchés pour supporter l'économie et l'emploi dans la MRC de Charlevoix.

-30-

Sources :

Karine Horvath, directrice générale
MRC de Charlevoix
418 435-2639, poste 6002
khorvath@mrccharlevoix.ca

Anne Scallon, directrice
SDLE de la MRC de Charlevoix
418 435-2639, poste 6902
ascallon@mrccharlevoix.ca